

270

**Le président**  
**Ancien ministre**

Chambre régionale des comptes  
Madame Valérie RENET  
Présidente  
28-30 rue Pasteur  
CS 71199  
21011 DIJON Cedex  
Dijon, le 02 décembre 2022

**Lettre recommandée avec A.R.**

Vos réf. :22 ROD1 – FR 78

Nos réf. : Espace Public et Cadre de Vie/Eaux et réseaux/CV/AH/2022

Affaire suivie par :Claude VALENTIN – Directrice Eaux et Réseaux

**Objet : Rapport définitif sur le contrôle des comptes et de la gestion de l'eau de Dijon métropole**

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre rapport définitif sur le contrôle des comptes et de la gestion de l'eau de Dijon métropole.

Je partage votre analyse pour la plus grande partie du rapport, à l'exception de votre conclusion sur la gouvernance de l'eau.

En effet, la gestion de l'eau n'a de logique qu'à l'échelle de bassins versants et non de périmètres administratifs sans lien avec ceux-ci. En cela la gestion de l'eau en France est un modèle qui a fait ses preuves.

Même si l'on peut regretter le morcellement sans doute trop important des bassins versants ; les Commissions Locales de l'Eau sont une base technique logique en matière de gestion quantitative et qualitative des ressources en eau. La diversité géologique de notre territoire, qui en fait sa richesse, nous impose une gestion de l'eau cohérente avec les bassins versants que la nature a su créer. Regrouper des bassins versants sans logique hydrogéologique n'aurait pas de sens, encore plus si ces bassins versants sont regroupés à l'intérieur d'une structure administrative sans lien avec ceux-ci.

Aussi nous réaffirmons notre confiance dans la structure actuelle de gestion de l'eau : les CLE.

Leurs actions, mises en cohérence par les commissions géographiques des Agences Régionales de l'Eau, et pilotées à l'échelle plus large des grands bassins versants des 6 agences régionales françaises, ont permis de grandes avancées, pertinentes à l'échelle de chaque sous-bassins, en matière de gestion quantitative et qualitative des ressources en eau.

Ce modèle français, unique, est à préserver.

**DIJON MÉTROPOLE**

40, avenue du Drapeau • CS 17510 • 21075 Dijon cedex

Tél : 03 80 50 35 35 • Fax : 03 80 50 13 36

contact@metropole-dijon.fr • www.metropole-dijon.fr

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Cordialement*

*François Rebsamen*

François REBSAMEN